



APPEL A CANDIDATURES

TECHNICIEN (NE) GESTION DES DONNEES MARINES ET LITTORALES – Service connaissance pour la gestion de la biodiversité

**Parc national de Port-Cros
(181, allée du Castel Sainte-Claire – 83400 Hyères)**

**Etablissement public à caractère administratif sous tutelle
du ministère de la transition écologique et solidaire**

POSTE : Vacant à pourvoir le 1er octobre 2021

CATEGORIE : B ou C de la fonction publique

MODALITES D'AFFECTION : Position normale d'activité (pour les fonctionnaires d'état) ou détachement

PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition énergétique et solidaire. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il emploie environ 70 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers, répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général installés au siège de l'établissement à Hyères (Var), ainsi que sur 4 secteurs territoriaux (Port-Cros et Porquerolles formant l'unité territoriale des Iles d'Or, Giens-Tombolo et le Cap Lardier sur la commune de la Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, service rattaché à comptabilité distincte, qui emploie 18 agents sur 3 sites (au sein de son siège, à Hyères, et de ses antennes de Montpellier et d'Antibes Juan-les-Pins).

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de méditerranée. Il est missionné par le ministère de la transition écologique et solidaire pour animer la partie française du sanctuaire Pelagos.

Son périmètre d'action qui portait sur les îles de Port-Cros et Porquerolles (cœurs de parc) ainsi que sur des espaces littoraux lui étant confiés en gestion par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ainsi que par des collectivités territoriales, s'est accru dans le cadre des dispositions de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux.

Ainsi le parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. 5 communes ont adhéré à la charte du Parc : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle.

Cette charte et ses 6 ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

PRESENTATION DU SERVICE CONNAISSANCE POUR LA GESTION DE LA BIODIVERSITE

Le Service connaissance pour la gestion de la biodiversité est composé de 8 personnes. Il est en charge de l'élaboration (rédaction de la stratégie scientifique) et de la mise en œuvre de l'activité scientifique de l'Établissement (inventaires, suivis, observatoires, études, recherches) sur les thématiques terrestres et marines (faune et flore) ou relatives aux sciences humaines et sociales. Il pilote la plupart des procédures d'avis du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros dont il assure l'animation. Il pilote la démarche Natura 2000 (rédaction du document d'objectifs puis animation, contrats Natura 2000, étude d'incidences). Il est en charge des dispositifs de concertation et de cadrage des activités marines (pêche professionnelle et de loisir, plongée sous-marine, etc.) tant en cœur qu'en AMA et anime les réunions Ad hoc et Comop. Il est également en charge, pour le compte du ministère de tutelle, de l'animation de la partie française du Sanctuaire Pelagos pour la préservation des mammifères marins en Méditerranée.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Placé (e) sous l'autorité de l'adjointe au chef de service connaissance pour la gestion de la biodiversité, la mission principale du, de la technicien (ne) gestion des bases de données marines et littorales consistera à animer et gérer des BDD

Ses activités seront les suivantes:

- assurer l'animation des outils numériques en lien étroit avec le service SI et le(s) développeur(s) du CBNMed/PNPC.
- veiller au bon fonctionnement des matériels et équipements déployés sur le territoire
- s'assurer de la mise en œuvre des protocoles (interne/externe)
- récupérer les données issues des suivis et inventaires (interne/externe) et les stocker en base : conditions du milieu/ OBi_1/ suivis naturalistes et suivis de la fréquentation/ veille écologique : changement global, climatique, EEE marines, nouvelles espèces, épidémies, épizooties, pollutions, évènements exceptionnels (submersion, érosion, disparition d'espèce, blooms algaux ou autres, etc.).
- pêche professionnelle : gestion des autorisations, évolution des chartes de PC et PRL (et gestion des BDD associées)
- pêche récréative : gestion des autorisations pour l'accès aux zones règlementées de PRL, participation au relationnel avec les pêcheurs amateurs, les fédérations (et gestion des BDD associées)
- plongée : gestion des autorisations pour l'accès aux cœurs, gestion des BDD (dont CAPEL), participation au relationnel avec les professionnels, les associatifs, les particuliers, les fédérations (et gestion des BDD associées)

- contribuer à la valorisation des données et des résultats des études par les outils internes (L'attitude Mer Terre et Littoral, Dossiers de presse, média du PNPC) et les média externes.

- contribuer à l'évolution de la réglementation des activités et à la stratégie de contrôle sur le terrain en lien avec le référent Police et les services de l'Etat concernés.

L'agent participera aux évolutions attendues en AMA en termes de gestion des usages, création de nouvelles BDD, de nouveaux dispositifs de gestion ou de modalités de gestion.

L'agent sera en mesure de réaliser des missions terrain en lien direct avec ses missions dans la limite de 30 jours/an (embarquements avec les pêcheurs, participation aux protocoles de suivi, aux enquêtes, etc.), sauf demande expresse de sa N+1. Les interventions sur les échouages se feront autant que de besoin.

L'agent participe aux réunions de service, contribue à la vie du service, renseigne les outils de pilotage internes.

PROFIL

Connaissances techniques requises:

- connaissances des milieux marins et littoraux
- connaissances des usages marins et maritimes
- expérience en BDD
- maîtrise du logiciel de cartographie QGis
- intérêt pour les technologies et outils de suivi

Etre titulaire de l'autorisation ministérielle d'activité pour la détention, le transport, la manipulation de mammifères marins, et celle délivrée par le MNHN pour les tortues marines.

Savoir-faire:

- capacité à réaliser des embarquements
- capacité à réaliser des prélèvements pour le RNE
- capacité à gérer des données issues de différentes sources et sous différents formats (tableur, papier, cartographique, etc.)

Savoir-être: qualité d'écoute, travail en équipe, adaptabilité.

Conditions particulières d'exercice : Les embarquements réalisés en mer nécessitent une disponibilité de l'agent pendant des horaires décalés et des aptitudes maritimes avérées (travail sur un bateau de pêche en mouvement), les autopsies de cétacés et de tortues requièrent l'absence de toute aversion vis-à-vis des manipulations invasives d'animaux morts.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Adresser un mail **de candidature** faisant ressortir la motivation, **un curriculum vitae détaillé** faisant ressortir les différentes expériences acquises et **le dernier arrêté**

d'élévation d'échelon à :

secretariat.general@portcros-parcnational.fr

en précisant dans l'objet : « *Recrutement du technicien gestion des données marines et littorales* ».

(Il est fortement recommandé aux candidat(e)s d'informer leur administration d'emploi de leur démarche de recherche de poste dès la transmission du curriculum vitae).

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

15 SEPTEMBRE 2021

MODALITES DE SELECTION

Une présélection des candidats est réalisée sur dossier. Le choix définitif intervient après une séance d'audition des candidat(e)s.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE A POURVOIR

Me Marion PEIRACHE - Adjointe au chef de service connaissance pour la gestion de la biodiversité marion.peirache@portcros-parcnational.fr

Mr Alain BARCELO - chef de service connaissance pour la gestion de la biodiversité alain.barcelo@portcros-parcnational.fr